

## **Pourquoi l'enseignement du fait religieux demeure un sujet hypersensible**

Propos recueillis par Alice Raybaud © *Le Monde* (www.lemonde.fr), 13 janvier 2020 - Extrait

***Dans Peut-on parler des religions à l'école ?\*, Isabelle Saint-Martin dresse un état des lieux de ce débat crispé où rejaillit la crainte, pour les uns, de mettre à mal la laïcité, ou celle d'une concurrence au ministre du culte pour d'autres.***

Faut-il parler des religions à l'école ? En 2002 déjà, le rapport Debray insistait sur l'importance de reconnaître et d'enseigner les faits religieux. En 2018, Emmanuel Macron réaffirme à son tour la volonté de relancer l'enseignement religieux, qu'il lie explicitement à la question de la connaissance de la laïcité. Inscrit dans le socle commun de connaissances, l'enseignement du fait religieux est pourtant parfois délicat pour les enseignants.

***Parler ou non des religions à l'école, voilà un sujet très clivant en France et que vous appelez vous-même un « serpent de mer ». Qu'est-ce qui fait si peur dans la question de l'enseignement du fait religieux ?***

Une charge émotionnelle indéniable entoure ce sujet, qui ne cesse de revenir dans les débats, tantôt pour en contester la légitimité, tantôt pour en critiquer une supposée absence. Deux dimensions s'illustrent dans cette crainte. Tout d'abord, cette réaction très ancienne dans la culture française – en particulier chez les enseignants – traduisant un attachement particulièrement vif à la laïcité et à une certaine ligne jaune infranchissable. Chaque fois que l'on parle de renforcer la place des faits religieux dans les programmes, resurgit cette peur d'un retour sur les acquis de la laïcité scolaire.

Toutefois, c'est un point sur lequel il y a eu des avancées, en insistant sur la distinction entre une éducation religieuse – à l'instar de ce qui pouvait exister à l'école primaire avant les lois Ferry de 1881-82 – et un enseignement qui relève du savoir et de la connaissance. Mais il faut encore dissiper, auprès de ceux pour qui la question demeure hypersensible, cette confusion entre ancrage confessionnel et savoir. Il n'y a aucune raison que la société française et l'école de la République se privent de toute cette culture. Le champ de la connaissance ne doit supporter aucun tabou.

***Aujourd'hui, beaucoup de parents d'élèves, croyants ou athées, contestent et pensent que ce n'est pas le rôle de l'école que d'aborder ces sujets...***

C'est le deuxième ordre de crainte survenu ces dernières années, et qui se fait plus sensible avec les attentats, mais aussi avec l'arrivée de débats sur le créationnisme. « *Je n'ai pas mis mon enfant à l'école laïque pour qu'il ait des pages du Coran ou de la Bible dans son manuel scolaire* » ou « *je n'admets pas que l'école se mêle de parler de ça.* » Certains parents craignent même que cela ne favorise le communautarisme – alors qu'au contraire, il s'agit d'une approche culturelle qui s'adresse à tous. Mais il est vrai que les polémiques qui apparaissent dans les médias et dans l'opinion à propos de l'expression du religieux dans la sphère publique ont fini par rejaillir sur le débat strictement scolaire de leur place dans les programmes. Tout cela s'ajoute aux inquiétudes autour de la laïcité.

***Il n'y a aucune raison que la société française et l'école de la République se privent de toute cette culture. Le champ de la connaissance ne doit supporter aucun tabou. Dans les années 1880, alors que se construit l'école laïque sous l'impulsion de Jules Ferry, une sorte de silence embarrassé entoure d'abord les questions religieuses. Comment l'expliquer ?***

Si ce n'est un silence embarrassé, du moins un accord mutuel apparaît à cette période pour ne pas parler des faits religieux. Ces derniers ne disparaîtront pas totalement, notamment en histoire. Mais les références à la Bible qui existaient dans les pages

(\* *Peut-on parler des religions à l'école ? Plaidoyer pour l'approche des faits religieux par les arts* (Albin Michel, 2019)

d'histoire sainte jusqu'aux années 1880, par exemple, vont se raréfier. Dans une célèbre lettre aux instituteurs, Jules Ferry appelle à respecter la conscience de l'élève. Si un père de famille s'asseyait au fond de la classe, rien ne devrait le choquer. Un *statu quo* se met en place : en finir avec l'enseignement confessionnel, sans pour autant se risquer à attaquer les religions dans les programmes.

***Un siècle plus tard, vers 1980, on voit émerger une parole demandant le retour à cet enseignement, afin de faire face à une érosion constatée des connaissances des jeunes en la matière. Quel est ce tournant ?***

C'est à partir de ce moment-là qu'on va mettre fin au *statu quo*. Il y a une prise de conscience d'une perte de culture humaniste des élèves, sous l'effet notamment de la massification scolaire et de la sécularisation de la société. Le projet politique d'un système scolaire unifié mettant fin à l'enseignement privé – qui fut abandonné – va conduire la Ligue de l'enseignement à proposer une réflexion sur l'histoire des religions qui remet ce débat sur le devant de la scène. Des premières réformes sont mises en place en 1996 : on voit le retour, en classe de sixième, d'extraits bibliques en cours de français, et en histoire, par exemple, la naissance du christianisme est développée en seconde.

***Aujourd'hui, cet enseignement est bel et bien présent dans les programmes – et il est souvent cité par nos responsables politiques qui en prônent l'utilité, rappelez-vous à plusieurs reprises. Mais quelle est l'application sur le terrain ?***

Il serait faux de dire qu'on ne parle pas des religions à l'école, comme certains l'affirment. Cependant, le choix a été celui d'une approche pluridisciplinaire et non de l'ajout d'une nouvelle matière – pour des raisons pratiques et financières, mais aussi par crainte de voir la laïcité empiétée si des heures spécifiques étaient consacrées aux religions. C'est en cela qu'il s'agit d'un enseignement des faits religieux selon les disciplines et non de cours d'histoire des religions. Le point positif est de les replacer dans leur contexte et d'avoir une approche distanciée et scientifique.

Cependant, la pluridisciplinarité morcelle grandement cet enseignement, soumis aux aléas des emplois du temps, et parfois un sujet passe à la trappe. En outre, la manière dont il apparaît dans les programmes – souvent centrés sur la question des origines – ne permet pas toujours de voir les évolutions dans le temps, jusqu'à la période contemporaine. Cela n'aide pas à présenter aux élèves la pluralité des manières de croire et la diversité interne au sein d'une même confession. Un aspect pourtant essentiel pour lutter contre les fondamentalismes. **1033 mots**

**Isabelle Saint-Martin** est historienne de l'art et spécialiste du fait religieux, directrice d'études à l'École pratiques des hautes études et ancienne directrice de l'Institut européen en sciences des religions.